



Document d'objectifs du site Natura 2000 du Val de Loire Bocager

Zone de Protection Spéciale **FR2612002**
Zone Spéciale de Conservation **FR2601017**

Tome 4 : Fiches mesures & actions

Novembre 2020



Maître d'ouvrage/ Structure porteuse

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire – Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire
Suivi de la démarche : Sylvie Barnel, Julien Salandre

Opérateur

Setec Hydratec , Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination / Cartographie : Nelly Maublanc (Setec Hydratec), Emeline Cadé Estelle Cournez, Marie Peltier (CEN Allier), Sylvie Barnel, Julien Salandre (DDT 71)

Contribution au diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : Emeline Cadé, Daniel Mayerau, Marie Peltier, Amandine Braem (CEN Allier)

Contribution / Synthèse / Relecture : Bertrand Dury (Chambre d'Agriculture de Saône et Loire), Catherine Brenon (Chambre d'agriculture de l'Allier), Brigitte Grand (LPO Bourgogne-Franche Comté), Claire Thiallier (DREAL Bourgogne-Franche-Comté), Marie Leblanc (CBNBP), Vincent Vilcot (SHNA)

Cartographie des habitats naturels

Cartographie réalisée par le CEN Allier (Amandine Braem, Romain Deschamps, Romain Lecomte, Emeline Cadé, Célia Bauclair, Pauline Accart, Valentin Thibault, Lilian Poncelet-Quintard)

Crédits photographiques (couverture)

Philippe Busser, CEN Allier, 2016, prise de vue aérienne des sites du Fleury et des Grands Verziaux

Marcel Dumas, CEN Allier, 2016, sterne pierregarin

Emeline Cadé, CEN Allier, 2016, saulaie blanche

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué aux réflexions ayant guidé l'élaboration de ce DOCOB actualisé et en particulier tous les participants aux ateliers de travail organisés en octobre et novembre 2019.

Ce document constitue le quatrième tome du Document d'objectifs Natura 2000 pour le site du Val de Loire bocager, qui en compte quatre :

Tome 1 : Etat des lieux

Tome 2 : Atlas cartographique et annexes de l'état des lieux

Tome 3 : Diagnostic et programmation

Tome 4 : Fiches mesures et actions

Un « catalogue » d'une cinquantaine d'actions permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs opérationnels a été établi. C'est sur cette base que pourront être construits, en fonction des besoins prioritaires, des opportunités et des moyens disponibles, les programmes (et budgets) d'intervention triennaux.

Les actions peuvent en effet être réparties en trois catégories :

- Les actions « programmables » (P) répondent à un besoin précis et peuvent être caractérisées de façon spécifique : par exemple, la création d'outils, la mise en place de dispositifs d'acteurs ou le développement de connaissances.
- Les actions de fond (F), réalisées « au fil de l'eau » ou de façon récurrente, constituent le « socle » de l'animation qui sera mise en œuvre sur le site, même si leur volume et contours exacts pourra fluctuer dans le temps ; il s'agit pour l'essentiel de mise à disposition d'expertise et conseil auprès des acteurs du site ;
- Les actions « cadre » (C) correspondent à des projets qui seront réalisés en fonction des opportunités de dégager des synergies avec d'autres enjeux environnementaux (ex: gestion du risque d'inondation) et/ou des projets d'aménagement ou encore sous l'impulsion d'acteurs porteurs d'une ambition forte (par exemple, appui des collectivités pour l'aménagement d'une gravière). Compte tenu des moyens importants à mobiliser pour mettre en œuvre de telles actions, elles ne seront entreprises qu'après une appréciation préalable de leurs coûts et bénéfices.

Ces actions sont regroupées au sein de types de mesures, présentés dans les fiches suivantes.

Fiches mesures

Objectif stratégique	A. Agir sur les milieux pour préserver l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Objectif opérationnel	A.1	Protéger les milieux sensibles face aux pressions	
Contexte et description			
La protection des milieux les plus sensibles peut nécessiter la limitation des pratiques et activités générant des impacts avérés, via des dispositions réglementaires et/ou des mesures physiques (mises en défens). La mise en oeuvre de ces outils sera complétée par une démarche de sensibilisation et d'accompagnement en vue de faciliter la mise en compatibilité des usages avec l'exigence de protection.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif principal et spécifique de Natura 2000		L'évolution des milieux est déterminée en partie par les pressions anthropiques mais également par des facteurs "non contrôlables" (climat, hydrologie, espèces invasives...)	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
A.1-1	1	Mettre en place et suivre l'application d'un arrêté de protection de biotope spécifique sur les zones de reproduction des oiseaux nicheurs des grèves	P
A.1-2	1	Mettre en défens temporairement des sites de nidification pour les espèces d'oiseaux des grèves d'intérêt communautaire	P
A.1-3	2	Identifier et appuyer la mise en œuvre des outils réglementaires permettant de préserver les habitats naturels présents sur le DPF	C
A.1-4	1	Harmoniser les listes locales d'évaluation des incidences entre les départements de l'Allier et de Saône-et-Loire afin d'améliorer la cohérence des outils réglementaires de protection de la biodiversité du bocage: (protection des prairies et des haies)	P
A.1-5	1	Conseiller et accompagner les porteurs de projet soumis à évaluation des incidences ou désireux de limiter leurs impacts afin d'identifier des solutions d'évitement, réduction ou compensation des éventuels impacts sur les milieux	F
Indicateurs	Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - APB en place - Nb de sites / surfaces mises en défens - Nb d'évaluation d'incidences accompagnées 	
	Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de sites mis en défens sujets à des dérangements - Nombre de dérangements constatés sur les sites mis en défens 	
	Suivi Impacts	Evolution de l'état de conservation des habitats et espèces ciblés	

Objectif stratégique	A. Agir sur les milieux pour préserver l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Objectif opérationnel	A.2	Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles	
Contexte et description			
La conciliation entre la préservation des milieux et le maintien des usages est au cœur de la démarche Natura 2000. Cet équilibre passe par la mise en place de mesures de gestion et de pratiques adaptées à la sensibilité des enjeux de conservation (en particulier sur le domaine public fluvial). L'apport d'expertise et de conseil constitueront les principaux leviers d'intervention à cet égard.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif principal et spécifique de Natura 2000		L'évolution des milieux est déterminée en partie par les pressions anthropiques mais également par des facteurs "non contrôlables" (climat, hydrologie, espèces invasives...)	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
A.2-1	1	Apporter une expertise pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de gestion du DPF intégrant notamment les besoins d'entretien des bancs alluvionnaires et francs-bords face au risque d'enfrichement	F
A.2-2	1	Adapter les cahiers des charges agricoles des francs-bords sur les volets technique et financier pour renforcer la contribution de l'agriculture à la préservation de la mosaïque des milieux alluviaux	F
A.2-3	1	Conseiller et accompagner les exploitants agricoles pour la mise en œuvre des prescriptions des AOT (notamment relatives à l'entretien) sur les lots de francs-bords comprenant des habitats d'intérêt communautaire (pelouses)	F
A.2-4	2	Conseiller et accompagner les propriétaires de forêts de bois dur sur des adaptations de pratiques permettant de préserver les habitats sensibles	F
A.2-5	1	Assurer un entretien des milieux ouverts non exploités	C
Indicateurs			
Réalisations		Nb d'exploitants agricoles/propriétaires forestiers contactés/ conseillés	
Résultats		Nombre de lots de francs bords concernés par des évolutions de pratiques Sites/surfaces de forêts concernés par des évolutions de pratiques	
Suivi Impacts		Evolution de l'état de conservation des habitats et espèces ciblés	

Objectif stratégique	A. Agir sur les milieux pour préserver l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Objectif opérationnel	A.3	Restaurer les milieux sensibles dégradés	
Contexte et description			
Les actions de restauration consistent à conduire des opérations " de terrain" pour rétablir dans un état de conservation favorable des habitats à haute valeur patrimoniale ou fonctionnelle ainsi que des espèces de faune et de flore sauvages menacée. De telles interventions mobilisent des moyens importants: elles seront donc réalisées sous réserve d'une appréciation préalable de leurs coûts et bénéfiques; et en fonction des opportunités de dégager des synergies avec d'autres enjeux environnementaux (ex: gestion du risque d'inondation) et/ou des projets d'aménagement. Les contrats Natura 2000 constituent des instruments privilégiés pour accompagner de telles actions.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif principal et spécifique de Natura 2000		Les opérations de restauration peuvent nécessiter des moyens financiers conséquents	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
A.3-1	1	Mener des opérations d'entretien des franc-bords hors AOT pour lutter contre l'enfrichement	C
A.3-2	1	Mener des projets de restauration des annexes hydrauliques	C
A.3-3	2	Mener des projets de restauration de zones humides	C
A.3-4	2	Identifier et mettre en œuvre des actions de préservation des héronnières	C
A.3-5	2	Accompagner les projets de restauration de frayères pour contribuer à préserver les espèces piscicoles d'intérêt communautaire	C
A.3-6	2	Initier/accompagner les projets de réaménagement de gravières présentant un potentiel intéressant pour la biodiversité (ex. Gravière de Marcigny) ou un risque de capture par la Loire pouvant impacter la dynamique fluviale	C
A.3-7	1	Mener des projets de restauration et/ou d'entretien des haies, ripisylves, bosquets ou arbres isolés hors surfaces déclarées à la PAC	C
A.3-8	2	Mener des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire	C
Indicateurs	Réalisations	Nombre d'opérations portées Nombre d'opérations accompagnées	
	Résultats	Surfaces/linéaires restaurés	
	Suivi Impacts	Evolution de l'état de conservation des habitats et espèces ciblés	

Objectif stratégique	B1. Contribuer au maintien d'une dynamique fluviale active		
Objectif opérationnel	B1.1	Protéger l'espace de liberté de la Loire face aux pressions d'aménagement	
Contexte et description			
<p>Au-delà de ses variations naturelles, la dynamique de la Loire est aujourd'hui réduite du fait de pressions sur l'hydromorphologie du fleuve : présence d'aménagements de protection contre l'érosion (enrochements) a conduit à une stabilisation/fixation des berges; la régulation des débits et la moindre fréquence des crues morphogènes réduisent encore plus le potentiel de divagation et le bon fonctionnement du cours d'eau. Ceci conduit à une banalisation des milieux naturels: déconnexion et atterrissement de bras morts ; assèchement de forêts alluviales ; non-renouvellement des alluvions et des habitats pionniers etc... Aussi est-il indispensable d'éviter toute nouvelle contrainte sur l'espace de mobilité du fleuve et de reconquérir celui-ci là où il est possible</p>			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif relevant principalement des politiques de l'eau (Contrat territorial, Plan Loire) et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU)		La gestion de la dynamique fluviale se situe au carrefour de plusieurs enjeux: prévention du risque d'inondations, production hydroélectrique, soutien d'étiage...	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B1.1-1	2	Contribuer au porter à connaissance de l'espace de liberté auprès des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement	F
B1.1-2	2	Accompagner la réflexion sur le traitement des enjeux situés dans l'espace de liberté du fleuve	C
Indicateurs	Réalisations	Nombre d'acteurs contactés Nombre de projets accompagnés Nombre de réunions	
	Résultats	Nombre de documents d'urbanisme intégrant l'espace de liberté	
	Suivi Impacts	Evolution de l'occupation du sol dans l'espace de mobilité	

Objectif stratégique	B1. Contribuer au maintien d'une dynamique fluviale active		
Objectif opérationnel	B1.2	Réduire les contraintes sur la dynamique fluviale	
Contexte et description			
<p>Au-delà de ses variations naturelles, la dynamique de la Loire est aujourd'hui réduite du fait de pressions sur l'hydromorphologie du fleuve : la présence d'aménagements de protection contre l'érosion (enrochements) a conduit à une stabilisation/fixation des berges; la régulation des débits et la moindre fréquence des crues morphogènes réduisent encore plus le potentiel de divagation et le bon fonctionnement du cours d'eau. Ceci conduit à une banalisation des milieux naturels: déconnexion et atterrissement de bras morts ; assèchement de forêts alluviales ; non-renouvellement des alluvions et des habitats pionniers etc... Aussi est-il indispensable d'éviter toute nouvelle contrainte sur l'espace de mobilité du fleuve; et de reconquérir celui-ci là où il est possible</p>			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif relevant principalement des politiques de l'eau (Contrat territorial, Plan Loire)		La gestion de la dynamique fluviale se situe au carrefour de plusieurs enjeux: prévention du risque d'inondations, production hydroélectrique, soutien d'étiage...	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B1.2-1	1	Réaliser des opérations de restauration de la mobilité du fleuve (telles que l'arasement d'enrochements)	C
B1.2-2	1	Identifier les marges de manœuvre existantes concernant les modalités de gestion des barrages afin d'en réduire les impacts sur les habitats aquatiques ainsi que les milieux de bord de Loire	F
Indicateurs	Réalisations	Nb d'opérations réalisées	
	Résultats	Linéaire contraint	
	Suivi Impacts	Nombre de crues morphogènes	

Objectif stratégique	B2. Lutter contre les EEE		
Objectif opérationnel	B2.1	Prévenir l'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes	
Contexte et description			
L'ensemble du Val de Loire est concerné par un nombre important d'espèces de plantes exotiques envahissantes diverses, dont la renouée du Japon et la jussie à grandes fleurs. Si certaines se mêlent à la végétation autochtone sans impact majeur (notamment sur les grèves), elles peuvent impacter fortement l'état, le fonctionnement et la dynamique des habitats ou espèces d'intérêt communautaire. La prévention constitue le principal levier d'action pour éviter que de nouvelles espèces, végétales ou animales, soient introduites dans le milieu.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif principal et spécifique de Natura 2000 Lien avec la Stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes		n/a	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B2.1-1	2	Mettre en place et animer un réseau de veille sur les secteurs préservés de la Jussie, en s'appuyant sur les propriétaires, usagers et gestionnaires du site	P
Indicateurs	Réalisations	Réseau de veille opérationnel	
	Résultats	Nombre de nouveaux sites colonisés	
	Suivi Impacts	Degré de colonisation par les EEE (nb d'espèces, surfaces colonisées)	

Objectif stratégique	B2. Lutter contre les EEE		
Objectif opérationnel	B2.2	Reconquérir les milieux sensibles impactés par les EEE	
Contexte et description			
L'ensemble du Val de Loire est concerné par un nombre important d'espèces de plantes exotiques envahissantes diverses, dont la renouée du Japon et la jussie à grandes fleurs. Si certaines se mêlent à la végétation autochtone sans impact majeur (notamment sur les grèves), elles peuvent impacter fortement l'état, le fonctionnement et la dynamique des habitats ou espèces d'intérêt communautaire. Malgré la difficulté et les risques associés au traitement des secteurs envahis (complexité technique, risque de dissémination), des interventions peuvent être menées pour reconquérir des milieux touchés, en particulier au tout début de l'implantation des EEE.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif principal et spécifique de Natura 2000 Lien avec la Stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes		Il existe actuellement peu de techniques efficaces de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Des approches innovantes pourraient toutefois voir le jour à l'avenir	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B2.2-1	2	Mettre en place un cadre permettant de réagir rapidement à la détection de nouvelles espèces exotiques envahissantes ou la colonisation de nouveaux sites (circuit de décision, cadre contractuel, spécifications techniques)	P
B2.2-2	1	Réaliser des opérations de lutte contre les EEE (y compris via des techniques alternatives à identifier dans le cadre de pilotes)	C
Indicateurs	Réalisations	Cadre en place Nombre d'opérations	
	Résultats	Linéaires/surfaces restaurés (sans recolonisation à +1 an, + 5 an) de façon pérenne)	
	Suivi Impacts	Degré de colonisation par les EEE (nb d'espèces, surfaces colonisées)	

Objectif stratégique	B.3 Maintenir une agriculture favorable à la préservation des milieux		
Objectif opérationnel	B3.1	Accompagner le développement de pratiques visant la triple performance (environnementale, agronomique, économique)	
Contexte et description			
L'agriculture représente de loin le premier usage des sols sur le site: elle a donc une influence majeure sur l'état de conservation des habitats et espèces: en premier lieu sur les habitats prairiaux et le réseau bocager mais aussi au-delà (ex: francs-bords occupés pour le pâturage, zones humides, milieux de transition...). Natura 2000 a donc un rôle important à jouer pour améliorer la prise en compte des enjeux de conservation dans la conduite des exploitations; et en particulier soutenir la polyculture-élevage qui repose sur des pratiques extensives globalement favorables à la biodiversité. Il s'agit donc d'encourager la diffusion de bonnes pratiques qui permettent d'articuler au mieux, voire de trouver de synergies, entre la préservation des milieux et les exigences agronomiques et économiques de l'exploitation, notamment via des opérations de communication et la mise en réseau.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif relevant principalement des politiques agricoles		L'évolution de l'activité et des pratiques agricoles dépend de nombreux facteurs: dispositifs sectoriels (dont la Politique Agricole Commune et les Mesures Agro-environnementales associées), fluctuations des marchés, renouvellement de générations, etc...	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B3.1-1	1	Organiser ou participer à des opérations collectives de mise en valeur des pratiques agricoles favorables à la biodiversité	P
B3.1-2	1	Organiser des temps d'échanges (réunions, visites de terrain) permettant de relayer des retours d'expérience et des interventions d'experts pour favoriser le partage d'informations sur les bonnes pratiques agricoles	P
B3.1-3	1	Produire et valoriser des guides/ fiches techniques sur les meilleures pratiques concernant la conduite de prairies, la gestion des haies, la gestion des francs bords,	P
Indicateurs	Réalisations	Tenue du concours prairies fleuries Nombre d'échanges organisés Nombre de guides produits	
	Résultats	Nombre de participants aux événements et degré de satisfaction (questionnaire d'évaluation)	
	Suivi Impacts	Evolution des pratiques agricoles Surface de prairies permanentes Qualité écologique des prairies Evolution de la maille bocagère	

Objectif stratégique	B.3 Maintenir une agriculture favorable à la préservation des milieux		
Objectif opérationnel	B3.2	Accompagner les exploitants dans l'amélioration continue de leurs pratiques	
Contexte et description			
L'agriculture représente de loin le premier usage des sols sur le site: elle a donc une influence majeure sur l'état de conservation des habitats et espèces: en premier lieu sur les habitats prairiaux et le réseau bocager mais aussi au-delà (ex: frans-bords occupés pour le pâturage, zones humides, milieux de transition...). Natura 2000 a donc un rôle important à jouer pour améliorer la prise en compte des enjeux de conservation dans la conduite des exploitations; et en particulier soutenir la polyculture-élevage qui repose sur des pratiques extensives globalement favorables à la biodiversité. Il s'agit donc d'accompagner les exploitants dans l'adoption de bonnes pratiques par le biais de la formation mais aussi le conseil de terrain.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif relevant conjointement des politiques agricoles		L'évolution de l'activité et des pratiques agricoles dépend de nombreux facteurs: dispositifs sectoriels (dont la Politique Agricole Commune et les Mesures Agro-environnementales associées), fluctuations des marchés, renouvellement de générations, etc...	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B3.2-1	1	Renforcer l'offre de formations sur les pratiques agricoles favorables aux espèces et habitats naturels du site	P
B3.2-2	1	Apporter des conseils de terrain pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la conduite de l'exploitation	F
Indicateurs	Réalisations	Nombre de formations tenues Nombre de diagnostics réalisés	
	Résultats	Nombre de participants aux formations et degré de satisfaction (questionnaire d'évaluation) Evolution des pratiques	
	Suivi Impacts	Surface de prairies permanentes Evolution de la maille bocagère Qualité écologique des prairies	

Objectif stratégique	B.3 Maintenir une agriculture favorable à la préservation des milieux		
Objectif opérationnel	B3.3	Encourager et valoriser les contributions positives de l'agriculture à la biodiversité et l'environnement	
Contexte et description			
L'agriculture représente de loin le premier usage des sols sur le site: elle a donc une influence majeure sur l'état de conservation des habitats et espèces: en premier lieu sur les habitats prairiaux et le réseau bocager mais aussi au-delà (ex: frangs-bords occupés pour le pâturage, zones humides, milieux de transition...). Natura 2000 a donc un rôle important à jouer pour améliorer la prise en compte des enjeux de conservation dans la conduite des exploitations; et en particulier soutenir la polyculture-élevage qui repose sur des pratiques extensives globalement favorables à la biodiversité. Il s'agit en particulier de mobiliser tous les dispositifs permettant d'inciter à l'adoption de ces bonnes pratiques et valoriser économiquement leurs bénéfices.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Objectif relevant conjointement des politiques agricoles		L'évolution de l'activité et des pratiques agricoles dépend de nombreux facteurs: dispositifs sectoriels (dont la Politique Agricole Commune et les Mesures Agro-environnementales associées), fluctuations des marchés, renouvellement de générations, etc...	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
B3.3-1	1	Mobiliser les Mesures agro-environnementales ou tout futur dispositif issu de la PAC pour inciter et faciliter l'adoption de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité	P
B3.3-2	2	Identifier et faciliter l'accès à tous les dispositifs permettant de valoriser les services que l'activité agricole, et en particulier la polyculture-élevage, peut rendre à la biodiversité et à l'environnement en général.	F
Indicateurs	Réalisations	Nombre de réunions d'information organisées	
	Résultats	Nombre d'exploitations/ha contractualisées Montants mobilisés	
	Suivi Impacts	Evolution des pratiques agricoles Surface de prairies permanentes Evolution de la maille bocagère Qualité écologique des prairies	

Objectif stratégique	B4. Concilier valorisation et préservation du site		
Objectif opérationnel	B4.1	Améliorer la reconnaissance de la valeur patrimoniale du site	
Contexte et description			
Depuis 2012, une dynamique de développement touristique s’amorce sur le Val de Loire, notamment avec le projet "Destination Loire Itinérances", qui encourage le développement d'activités diversifiées sur et autour de l’eau : prioritairement, le tourisme fluvial et la randonnée à pied et à vélo le long des voies d’eau, secondairement, les activités nautiques, la baignade et la pêche. Le fait que le site devienne une destination "éco-touristique" donne l'opportunité de mettre en avant sa dimension patrimoniale au regard de la biodiversité et des paysages.			
Lien avec d’autres politiques publiques		Facteurs influençant l’atteinte de l’objectif	
Articulation nécessaire avec les politiques de développement touristique		n/a	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l’action	Type
B4.1-1	2	Engager une démarche visant à signaler l'appartenance des communes au site Natura 2000 (création de logo, macarons sur panneaux en entrée de ville, etc.) ;	P
B4.1-2	2	Développer et déployer des supports pédagogiques sur le site (panneaux éducatifs au niveau des voies d'accès et sites d'accueil du public, affiches/exposition dans les mairies et office de tourisme, dépliants)	P
Indicateurs	Réalisations	Nombre de supports produits / déployés	
	Résultats	Nombre de communes impliquées dans la démarche	
	Suivi Impacts	Connaissance du site et de ses enjeux	

Objectif stratégique	B4. Concilier valorisation et préservation du site		
Objectif opérationnel	B4.2	Réduire les dérangements et pressions liées à la fréquentation	
Contexte et description			
Depuis 2012, une dynamique de développement touristique s’amorce sur le Val de Loire, notamment avec le projet « Destination Loire Itinérances », qui encourage le développement d'activités diversifiées sur et autour de l’eau : prioritairement, le tourisme fluvial et la randonnée à pied et à vélo le long des voies d’eau, secondairement, les activités nautiques, la baignade et la pêche. Ce développement devra s’inscrire dans un cadre régulé afin de minimiser les impacts qui pourraient résulter d'une hausse de la fréquentation. Un équilibre devra notamment être trouvé entre amélioration de l'accessibilité du site et préservation des secteurs et espèces les plus sensibles.			
Lien avec d’autres politiques publiques		Facteurs influençant l’atteinte de l’objectif	
Articulation nécessaire avec les politiques de développement touristique		La mobilisation des professionnels du tourisme sera déterminante.	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l’action	Type
B4.2-1	2	Initier et accompagner l'élaboration d'un schéma d'accessibilité du site en coordination avec les projets de développement touristique (démarches communales, GIP Loire Itinérance)	P
B4.2-2	2	Accompagner les projets d’aménagement des voies d'accès et sites d'accueil du public	F
B4.2-3	1	Identifier les secteurs à enjeux (milieux sensibles ou habitats d'espèces patrimoniales) connaissant une fréquentation importante et mettre en place des mesures de réduction des dérangements	P
B4.2-4	2	Informers les professionnels du tourisme sur les enjeux du site et les impliquer dans les démarches de réduction des pressions (dérangements, risque incendie)	F
Indicateurs	Réalisations	Nombre de réunions Nombre d'acteurs contactés Nombre de mesures sur site	
	Résultats	Nombre de dérangements constatés	
	Suivi Impacts	Réduction des dérangements	

Objectif stratégique	C1. Développer les connaissances au service de l'action		
Objectif opérationnel	C1.1	Évaluer et suivre l'état des milieux et des espèces	
Contexte et description			
Le suivi et l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, et au-delà des enjeux écologiques présents sur le site, est indispensable pour apprécier l'impact des actions menées mais aussi mettre en évidence des tendances d'évolution et pouvoir y apporter de nouvelles réponses au besoin. L'acquisition de ces données et connaissances n'est pas une fin en soi mais bien un socle permettant de faciliter le passage à l'action ainsi que le rapportage auprès des parties prenantes du site et du dispositif Natura 2000.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Synergies possibles avec des dispositifs de suivi et connaissance à d'autre échelles (nationale, départementale) et/ou sur des enjeux spécifiques		La continuité dans le temps et la finesse du maillage des suivis conditionnent la robustesse des interprétations qui peuvent en être faits.	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
C1.1-1	1	Capitaliser les informations pour actualiser, préciser et compléter la connaissance du site et de ses principaux enjeux : en particulier la localisation et l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire les plus sensibles (pelouses) et des habitats d'espèces	F
C1.1-2	1	Se doter d'un Observatoire permettant de suivre de la maille bocagère	P
C1.1-3	1	Réaliser les suivis nécessaires et capitaliser les données disponibles pour renseigner les indicateurs prévus par le DOCOB	P
Indicateurs	Réalisations	Nombre de suivis réalisés	
	Résultats		
	Suivi Impacts	-	

Objectif stratégique	C1. Développer les connaissances au service de l'action		
Objectif opérationnel	C1.2	Améliorer la compréhension du site et ses facteurs d'influence	
Contexte et description			
La démarche de connaissances de Natura 2000 doit permettre de dépasser le stade du constat et la vision purement naturaliste pour s'inscrire dans la perspective d'établir un diagnostic : c'est à dire viser à identifier finement les secteurs ou enjeux prioritaires (car très sensibles ou très menacés) mais aussi les facteurs qui influencent positivement ou négativement leur état de conservation. Améliorer la compréhension du site de cette manière, et notamment les interactions entre usages et milieux, est un préalable indispensable pour définir les modalités de son équilibre à long terme.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Synergies possibles avec des dispositifs de suivi et connaissance à d'autre échelles (nationale, départementale) et/ou sur des enjeux spécifiques		Les évolutions sont le plus souvent multi-factorielles	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
C1.2-1	1	Capitaliser et exploiter les données permettant d'objectiver les tendances d'évolution de l'activité et des pratiques agricoles	F
C1.2-2	2	Etudier l'incidence des variations de niveau d'eau liés à la gestion des barrages sur le régime de la Loire et les implications pour les milieux et usages présents sur les francs bords	P
C1.2-3	2	Réaliser un diagnostic de la fonctionnalité des annexes hydrauliques et des possibilités/priorités de restauration	P
Indicateurs	Réalisations	Nombre d'études/ analyses produites	
	Résultats	Amélioration de la compréhension du site Identification des priorités et leviers d'action	
	Suivi Impacts	-	

Objectif stratégique	C2. Renforcer l'implication des acteurs		
Objectif opérationnel	C2.1	Communiquer pour faire connaître les enjeux de biodiversité et les actions menées sur le site	
Contexte et description			
La préservation de la biodiversité sur le site ne peut être une affaire de spécialistes et nécessite d'impliquer une grande variété de parties prenantes, y compris le grand public. Aussi est-il nécessaire de renforcer la communication afin d'améliorer l'appropriation des enjeux de conservation mais aussi du dispositif Natura 2000 et des interventions menées dans ce cadre. Pour être efficaces, les opérations de communication devront s'inscrire dans le cadre d'une stratégie claire permettant d'identifier les audiences visées et les messages clés.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Articulation à envisager avec la communication institutionnelle des collectivités		n/a	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
C2.1-1	1	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les interventions réalisées ou financées dans le cadre de Natura 2000 (newsletter, mise à jour du site web, articles de presse, ...)	P
C2.1-2	2	Préparer, mettre en œuvre et évaluer des opérations de communication "thématiques" sur les enjeux du site (ex: espèces exotiques envahissantes, fréquentation, adaptation au changement climatique, etc...)	P
C2.1-3	1	Accompagner les actions de communication du monde agricole concernant sa contribution à la préservation de la biodiversité : organisation d'événements, réalisation de supports (vidéo, etc..)	P
Indicateurs	Réalisations	Plan élaboré Nombre d'opérations/ supports de communication réalisés	
	Résultats	Appropriation par les acteurs et le grand public des enjeux de biodiversité sur le site et de la démarche Natura 2000	
	Suivi Impacts	-	

Objectif stratégique	C2. Renforcer l'implication des acteurs		
Objectif opérationnel	C2.2	Sensibiliser pour renforcer l'adhésion à la démarche	
Contexte et description			
La préservation de la biodiversité sur le site ne peut être une affaire de spécialistes et nécessite d'impliquer une grande variété de parties prenantes, y compris le grand public. La mise en œuvre d'actions de sensibilisation constitue à ce titre un levier intéressant, car elles permettent de toucher un public varié en s'appuyant sur la pédagogie et l'exemplarité.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
Articulation avec les politiques d'éducation à l'environnement et au développement durable		n/a	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
C2.2-1	2	Organiser des échanges, retours d'expériences et partenariats avec des acteurs d'autres territoires ligériens, français et européens présentant des enjeux similaires au site du Val de Loire bocager	F
C2.2-2	2	Organiser des chantiers participatifs pour restaurer ou mettre en valeur certains habitats du site	P
C2.2-3	1	Organiser des événements de sensibilisation : interventions pédagogiques dans les établissements scolaires (ex: lycée agricole); sorties et conférences grand public ; etc...	P
Indicateurs	Réalisations	Nombre d'événements organisés	
	Résultats	Appropriation par les acteurs des enjeux de biodiversité sur le site et de la démarche Natura 2000	
	Suivi Impacts	-	

Objectif stratégique	C3. Maximiser l'impact du dispositif		
Objectif opérationnel	C3.1	Réaliser l'évaluation des actions et de la mise en œuvre du DOCOB	
Contexte et description			
Le suivi de la mise en œuvre du DOCOB et son évaluation à intervalles réguliers répond à une exigence de transparence sur l'action menée et permet de renforcer l'appropriation des acteurs. Ces démarches ont également une forte visée stratégique, puisqu'elles permettent de juger de la pertinence des objectifs poursuivis, de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficience des moyens mis en œuvre; et ainsi de pouvoir les adapter le cas échéant.			
Lien avec d'autres politiques publiques		Facteurs influençant l'atteinte de l'objectif	
n/a		Les obligations de suivi et rapportage "au fil de l'eau" pourront être incluses dans les marchés d'animation	
Actions associées			
Code action	Priorité	Intitulé de l'action	Type
C3.1-1	1	Organiser la programmation par période triennale	F
C3.1-2	1	Assurer le suivi, la coordination et le rapportage des actions	F
C3.1-3	1	Réaliser l'évaluation des actions et de la mise en œuvre du DOCOB	P
Indicateurs	Réalisations	Production de programmes, tableau de bords et rapports annuels	
	Résultats	-	
	Suivi Impacts	-	

Fiches actions

Mettre en place et suivre l'application d'un arrêté de protection de biotope spécifique sur les zones de reproduction des oiseaux nicheurs des grèves					A.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger les milieux sensibles face aux pressions					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la capacité d'accueil des oiseaux des grèves	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Sterne naine, Sterne Pierregarin, Oedicnème criard		
Secteurs d'application prioritaires	Îlots et grèves (appartenant au Domaine public fluvial)				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Action régaliennne / animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Associations de protection de l'environnement, OFB				
Acteurs cibles	DREAL, DDT				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Réglementation & pol. publiques
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Cet arrêté pourra être mis en place sur les sites connus mais également potentiels (sur la base d'une expertise naturaliste apportée notamment au regard des données obtenues dans le cadre des suivis effectués par la LPO)</p> <p>Des mesures visant à contrôler le respect de l'arrêté (ex: mobilisation d'un service civique pour gardiennage, rapportage par des acteurs relais, etc) seront nécessaires pour constater l'absence de dérangements et ainsi évaluer l'efficacité de l'action.</p>					

Mettre en défens temporairement des sites de nidification pour les espèces d'oiseaux des grèves d'intérêt communautaire					A.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger les milieux sensibles face aux pressions					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la capacité d'accueil des oiseaux des grèves	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Sterne naine, Sterne Pierregarin, Oedicnème criard		
Secteurs d'application prioritaires	-				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N24Pi	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	DDT 58 Associations environnementales OFB				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Compte tenu que nombre des sites concernés se trouvent en zone inondable, il conviendra d'étudier précisément la faisabilité et les modalités de la mise en défens pour assurer qu'elle soit effective dans le temps					

Identifier et appuyer la mise en œuvre des outils réglementaires permettant de préserver les habitats naturels présents sur le DPF					A.1-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger les milieux sensibles face aux pressions					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique associée à la mosaïque de milieux du corridor "Loire"	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*		
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	-	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Services de l'Etat				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Réglementation & pol. publiques
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Cette action pourra s'envisager sur le moyen/long terme en fonction de l'analyse des besoins et opportunités de renforcer la protection du DPF en complément des dispositifs existants; et le cas échéant, de manière globale pour donner de la visibilité aux enjeux et renforcer la cohérence et l'efficacité des actions de préservation. Il conviendra d'étudier les retours d'expérience de la mise en oeuvre d'un APPB sur l'ensemble du DPF sur le site Natura 2000 du Val d'Allier</p>					

Harmoniser les listes locales d'évaluation des incidences entre les départements de l'Allier et de Saône-et-Loire afin d'améliorer la cohérence des outils réglementaires de protection de la biodiversité du bocage: (protection des prairies et des haies)					A.1-4
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger les milieux sensibles face aux pressions					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique associée au bocage	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Action régalienne	Référence contrats	-		
Financements	-	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	DDT03 / DDT71				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Réglementation & pol. publiques
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
La liste locale d'évaluation des incidences pour le département de l'Allier n'inclut pas un certain nombre de projets ou pratiques dommageables pour les enjeux de biodiversité du site, en particulier le retournement de prairies ou l'arrachage de haies. La modification de la liste relève de la responsabilité préfectorale					

Conseiller et accompagner les porteurs de projet soumis à évaluation des incidences ou désireux de limiter leurs impacts afin d'identifier des solutions d'évitement, réduction ou compensation des éventuels impacts sur les milieux					A.1-5
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger les milieux sensibles face aux pressions					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la biodiversité du site	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Tous		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	DDT03 / DDT71 CA03 / CA71				
Acteurs cibles	Porteurs de projet (privés, publics)				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement	Temps passé - selon le nombre de projets accompagnés				
Références et commentaires					
Ce rôle d'accompagnement sera pris en charge dans le cadre de l'animation, notamment pour évaluer la réalité des impacts et pouvoir proposer le cas échéant des solutions alternatives selon la séquence Eviter - Réduire -Compenser. L'expertise des chambres d'agriculture pourra en particulier être mobilisée pour trouver des alternatives aux retournements de prairies et aux arrachages de haies					

Apporter une expertise pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de gestion du DPF intégrant notamment les besoins d'entretien des bancs alluvionnaires et francs-bords face au risque d'enfrichement					A.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique associée à la mosaïque de milieux du corridor "Loire"	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*		
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation/contrats	Référence contrats	N18Pi		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractalisables	Lutte contre la végétalisation des bancs alluvionnaires		
Acteurs mobilisables	DDT58, Experts naturalistes				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		2 réunions / an			
Références et commentaires					
<p>Cette action s'inscrit à l'interface des objectifs de maintien des habitats naturels et d'entretien de la végétation pour des raisons de sécurité en cas de crue (réduction des risques d'embâcles); elle vise à les rendre compatibles voire les mettre en synergie. Des échanges ont été initiés en ce sens depuis 2010 entre les animateurs Natura 2000 et la DDT58 en tant que gestionnaire du DPF sur le site. Il s'agira de les pérenniser et consolider, par exemple via la tenue de réunion de travail plus régulières et systématiques en cas d'interventions prévues.</p>					

Adapter les cahiers des charges agricoles des francs-bords sur les volets technique et financier pour renforcer la contribution de l'agriculture à la préservation de la mosaïque des milieux alluviaux					A.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la qualité écologique des francs bords		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230	
Secteurs d'application prioritaires	Francs bords				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	DDT58, Chambres d'agriculture, Experts naturalistes				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Réglementation & pol. publiques
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Les adaptations pourront concerner aussi bien les modalités techniques que les conditions financières prévues au cahier des charges. Elles viseront à assurer que les lots continuent d'être "attractifs" pour les agriculteurs et contribuer ainsi au soutien de leur activité; tout en contribuant à faire évoluer les pratiques pour répondre aux enjeux tels que le surpâturage, la disparition des mares, la dispersion de la Jussie...					

Conseiller et accompagner les exploitants agricoles pour la mise en œuvre des prescriptions des AOT (notamment relatives à l'entretien) sur les lots de franc-bords comprenant des habitats d'intérêt communautaire (pelouses)					A.2-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la qualité écologique des francs bords		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230	
Secteurs d'application prioritaires	Francs bords				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation/contrats		Référence contrats	N03Pi, N03Ri, N09Pi N09R, N10R	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	Entretien de milieux ouverts, création/restauration de mare	
Acteurs mobilisables	Associations de protection de l'environnement, CA03/CA71				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé - selon le nombre d'exploitants accompagnés			
Références et commentaires					
Ce conseil pourra être apporté sur sollicitation des exploitants et/ou dans le cadre d'une démarche pro-active de prise de contact avec ceux qui louent des sites identifiés comme prioritaires au regard des enjeux de conservation associés.					

Conseiller et accompagner les propriétaires de forêts de bois dur sur des adaptations de pratiques permettant de préserver les habitats sensibles					A.2-4
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique des forêts de bois dur	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	91F0		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation/contrats		Référence contrats	F03i, F10i, F11, F12i, F15i	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - préservation d'arbres remarquables ou abritant des espèces d'oiseaux remarquables - mise en place de renouvellements diversifiés en termes de classes d'âges et d'essences - préservation d'îlots de sénescence 	
Acteurs mobilisables	CRPF, ONF				
Acteurs cibles	Propriétaires fonciers				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		nb de propriétaires concernés inconnu			
Références et commentaires					
<p>Dans le cadre d'une démarche pro-active de prise de contact avec les propriétaires (besoin de connaissance de la propriété foncière) Risque identifié : monocultures et/ou invasion par le robinier. Cette mesure passera par une sensibilisation des propriétaires forestiers sur la rareté des forêts de bois dur, et des conseils sur la régénération des peuplements, les essences à planter et les modes de gestion.</p>					

Assurer un entretien des milieux ouverts non exploités					A.2-5
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en œuvre une gestion adaptée des milieux sensibles					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver l'emprise et la qualité écologique des prairies Préserver les mégaphorbiaies/ourlets humides Prévenir l'enrichissement des milieux à forte valeur patrimoniale	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	2330, 6210, 6430, 6510 Cuivré des marais, Chiroptères, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Cigogne blanche		
Secteurs d'application prioritaires	Milieux ouverts non entretenus				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation/contrats	Référence contrats	N01Pi, N03Pi, N03Ri, N04R, N05R		
Financements	État / FEADER	Actions contractualisables	- réouverture de milieux en cours d'embroussaillage - entretien par le pastoralisme, entretien manuel ou mécanique de milieux ouverts		
Acteurs mobilisables	Associations de protection de l'environnement, agriculteurs, entrepreneurs				
Acteurs cibles	Propriétaires fonciers publics ou privés				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement	nb de propriétaires concernés inconnu				
Références et commentaires					
Dans le cadre d'une démarche pro-active de prise de contact avec les propriétaires de milieux ouverts non agricoles (besoin de connaissance de la propriété foncière). Les périodes et fréquences d'intervention seront définies au cas par cas et inscrites dans le cahier des charges de l'action sur avis de l'animateur du site. Dans tous les cas, les actions de réouverture manuelle ou mécanique se feront en dehors des périodes de reproduction des espèces de faune utilisant ces milieux (Alouette lulu, Cuivré des marais...).					

Mener des opérations d'entretien des franc-bords hors AOT pour lutter contre l'enfrichement					A.3-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la qualité écologique des francs bords		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230	
Secteurs d'application prioritaires	Francs bords				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N01Pi, N05R, N08P	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - débroussaillage - écorçage d'espèces envahissantes (robinier) - remise en pâturage sur les zones non pâturées - fauche 	
Acteurs mobilisables	DDT58				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
<p>Certains francs-bords ne sont actuellement pas utilisés pour le pâturage. Sur ces secteurs, si la dynamique fluviale n'est pas suffisamment importante, certaines pelouses alluviales sont susceptibles de s'embroussailler. Pour la mise en œuvre d'actions de restauration de ces pelouses, par débroussaillage des fruticées et jeunes saules, il est nécessaire d'identifier au préalable les sites à enjeu ou répondant à un besoin particulier des acteurs, notamment des élus (débroussaillage pour des raisons paysagères par exemple).</p>					

Mener des projets de restauration des annexes hydrauliques					A.3-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver les fonctionnalités écologiques des annexes hydrauliques		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3130, 3150 Bouvière Mulette épaisse	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N10R, N11R, N15Pi	
Financements	FEADER, Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - curage d'annexes hydrauliques - arrachage d'espèces végétales envahissantes - rétablissement des connections avec la Loire (enlèvement de bouchons) - effacement de digues - mise en exclos de certaines berges pour limiter le piétinement par les troupeau, en évitant la reprise de la ripisylve dans les zones à Agrions 	
Acteurs mobilisables	OFB, Fédérations de Pêche, AAPPMA				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
<p>Sur le val de Loire, de nombreuses annexes hydrauliques se comblent ou s'assèchent et peu de nouvelles annexes se créent (moins de crues, nappe alluviale et lit de la Loire s'enfoncent...). De plus, un grand nombre d'annexes sont envahies par la jussie. Ces annexes abritent donc de moins en moins d'espèces directement liées à la Loire. L'objectif des actions à mettre en œuvre sur les annexes hydrauliques est de retrouver des milieux aquatiques plus diversifiés. Néanmoins, les annexes hydrauliques qui s'assèchent précocement ou qui ont un aspect temporaire peuvent parfois être favorables à des espèces pionnières à forte capacité de dispersion telles que le Pélodyte ponctué ou la Crapaud calamite. Un état des lieux de l'existant doit donc être réalisé avant toute mise en œuvre d'un projet de restauration.</p>					

Mener des projets de restauration de zones humides					A.3-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Favoriser la biodiversité des zones humides (fossés, mares, étangs, ...)		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Cuivré des marais, Agrion de mercure, Agrion orné, Triton crêté, Sonneur à ventre jaune	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N09Pi, N09R, N10R, N13Pi	
Financements	FEADER, Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - débroussaillage sur des saules en zone humide - fauche sur les zones humides non pâturées - curage de plans d'eau - ouverture de la végétation des abords des plans d'eau - pâturage extensif sur les zones humides à cuivré des marais - mise en exclos de zones humides sensibles au piétinement/pâturage 	
Acteurs mobilisables	OFB, Fédérations de Pêche, AAPPMA, SHNA				
Acteurs cibles					
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
Les principales menaces qui pèsent sur les zones humides du val de Loire sont l'embroussaillage et le comblement des mares et étangs, principalement en zone agricole. Des actions de restauration de ces milieux sont donc à prévoir, en même temps qu'un travail de sensibilisation auprès des agriculteurs.					

Identifier et mettre en œuvre des actions de préservation des héronnières					A.3-4
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la capacité d'accueil des oiseaux nicheurs	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	91F0 Aigrette garzette Cigogne blanche Balbuzard pêcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	F12i	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	- préservation d'arbres abritant des nids d'espèces remarquables - mise en place d'îlots de sénescence	
Acteurs mobilisables	CRPF, ONF, Propriétaires forestiers				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
Un suivi des héronnières et autres espèces utilisant les gros arbres pour se reproduire comme balbuzard, est réalisé par des naturalistes bénévoles sur le val de Loire. Ce travail de veille doit se poursuivre et un travail de sensibilisation des propriétaires est à engager, de manière à ce que les arbres abritant les nids de ces espèces ainsi que les arbres voisins soient conservés.					

Accompagner les projets de restauration de frayères pour contribuer à préserver les espèces piscicoles d'intérêt communautaire					A.3-5
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver les frayères	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Alose vraie, Aspe, Chabot Lamproie de Planer, Lamproie marine, Saumon atlantique		
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N19Pi	
Financements	FEADER, Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables	- rétablissement de connexions entre les annexes hydrauliques et la Loire - curage d'annexes hydrauliques	
Acteurs mobilisables	OFB, Fédérations de Pêche, AAPPMA, EPLOire				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
Ce type de projets relève de la protection de la biodiversité autant que des politiques de l'eau (volet milieux aquatiques). Ils seront donc susceptibles d'être menés en priorité dans le cadre du Plan Loire (LOGRAMI) ou du Contrat Territorial Val de Loire. Toute possibilité d'apporter un appui ou de construire des partenariats via l'animation et les outils Natura 2000 sera toutefois explorée					

Initier/accompagner les projets de réaménagement de gravières présentant un potentiel intéressant pour la biodiversité (ex. Gravière de Marcigny) ou un risque de capture par la Loire pouvant impacter la dynamique fluviale					A.3-6
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique associée à la mosaïque de milieux du corridor "Loire"		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Sterne naine, Sterne Pierregarin, Oedicnème criard	
Secteurs d'application prioritaires	Lit majeur				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N23Pi	
Financements	FEADER, Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables	- mise en place d'aménagements en faveur d'espèces d'intérêt communautaire	
Acteurs mobilisables	Contrat territorial, DREAL Centre, Propriétaires fonciers				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>De tels projets comportent une forte dimension technique (nécessité de réaliser des études, des avant-projets) et s'inscrivent à ce titre dans le temps long. Surtout, ils dépendent des opportunités pouvant émerger sur le site; sans qu'aucune ne soit identifiée à ce jour. Enfin ils sont susceptibles d'être portés, le cas échéant, dans le cadre du contrat territorial. Toute possibilité d'apporter un appui ou de construire des partenariats via l'animation et les outils Natura 2000 sera toutefois explorée</p> <p>Un travail est à réaliser auprès des gestionnaires de gravières est à réaliser pour que la mise en place d'aménagements améliorant la capacité d'accueil des espèces cibles soit réfléchi dès la phase de remise en état du site suite à l'arrêt de l'exploitation.</p> <p>Un suivi des études portant sur les risques de capture des gravières par la Loire est également à mener, ainsi qu'un travail de réflexion sur les mesures à mettre en œuvre pour éviter ces captures.</p>					

Mener des projets de restauration et/ou d'entretien des haies, ripisylves, bosquets ou arbres isolés hors surfaces déclarées à la PAC					A.3-7
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la richesse écologique associée au bocage	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Pie-grièche écorcheur, Chiroptères, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Pique-prune, Rosalie des Alpes		
Secteurs d'application prioritaires	Secteurs avec un bocage peu dense ou dégradé				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats	Référence contrats	N06Pi, N06R, N11Pi, N11R		
Financements	État/FEADER	Actions contractualisables	- plantation de haies, bosquets, arbres isolés - entretien de haies, bosquets, arbres isolés		
Acteurs mobilisables	Associations de protection de l'environnement, chambres d'agriculture, fédérations départementales des chasseurs, collectivités				
Acteurs cibles	Propriétaires fonciers publics ou privés				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement	Variable selon le cahier des charges de l'opération				
Références et commentaires					
L'objectif de cette action est de rétablir et/ou d'entretenir un bocage fonctionnel sur des secteurs non exploités pour l'agriculture. L'action peut intervenir seule ou en complément d'une autre action telle qu'une restauration/entretien de prairie. Le pourcentage minimum de linéaire en haie haute, les essences et la densité des plants utilisés pour une plantation, la largeur minimale des haies à conserver lors de l'entretien seront définies au cas par cas sur avis de l'animateur du site et inscrits au cahier des charges de l'action. Les actions d'entretien se feront hors de la période de reproduction des espèces utilisant ces milieux. Une attention particulière sera portée aux actions de restauration et d'entretien des ripisylves, qui devront être adaptées en fonction des espèces potentiellement présentes (Castor, Loure, Cistude...).					

Mener des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire					A.3-8
<i>Objectif opérationnel</i> : Restaurer les milieux sensibles dégradés					
Enjeu(x) visé(s)	Tous		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Tous les habitats d'intérêt communautaire Toutes les espèces Annexe II de la directive Habitats et toutes les espèces annexe I de la directive Oiseaux	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N27Pi, F13i	
Financements	État/FEADER		Actions contractualisables	Toute action en faveur des espèces ou habitats d'intérêt communautaire et non encadrée par les autres actions listées au docob	
Acteurs mobilisables	Associations de protection de l'environnement, organismes de recherches				
Acteurs cibles	Propriétaires fonciers publics ou privés				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
<p>Cette action vise toute opération en faveur des espèces et habitats d'intérêt communautaire du site qui ne serait pas déjà encadrée par une autre action du docob. Il s'agit d'opérations innovantes ou inhabituelles. Un protocole de suivi de l'action sera défini au cas par cas par l'animateur du site et sous le contrôle d'un organisme de recherche. Un rapport d'expertise portant sur les résultats de l'action devra obligatoirement être produit au terme de l'opération.</p>					

Contribuer au porter à connaissance de l'espace de liberté auprès des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement					B1.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger l'espace de liberté de la Loire face aux pressions d'aménagement					
Enjeu(x) visé(s)	Préservation de la dynamique fluviale	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	-				
Acteurs cibles	Collectivités, agriculteurs				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Une étude réalisée en 1997 sur la Loire bourguignonne a permis d'établir une cartographie de "l'espace de liberté " du fleuve. La préservation et la reconquête de cet espace sont un élément essentiel pour le maintien de la dynamique fluviale et le renouvellement de la mosaïque de milieux dont elle est à l'origine . Ces objectifs doivent être pris en compte dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement (SCOT, PLU, gestion foncière...)</p>					

Accompagner la réflexion sur le traitement des enjeux situés dans l'espace de liberté du fleuve					B1.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Protéger l'espace de liberté de la Loire face aux pressions d'aménagement					
Enjeu(x) visé(s)	Préservation de la dynamique fluviale	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*		
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Collectivités, gestionnaires d'infrastructure, agriculteurs				
Acteurs cibles					
Programmation					
Priorité	2	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>La présence d'enjeux (usages ou aménagements) "historiques" dans l'espace de liberté du fleuve peut parfois générer une demande de protection face aux risques d'inondation ou d'érosion. Il est alors nécessaire d'apporter des réponses qui tiennent compte à la fois de la sensibilité des enjeux et de l'exigence de minimiser voire réduire les contraintes sur la dynamique fluviale. L'apport d'expertise sur ce type de problématiques relève de la mission d'animation dès lors qu'elle touche aux enjeux de biodiversité. Cette expertise a notamment été mobilisée dans le passé concernant le devenir des captages d'eau potable</p>					

Réaliser des opérations de restauration de la mobilité du fleuve (telles que l'arasement d'enrochements)					B1.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les contraintes sur la dynamique fluviale					
Enjeu(x) visé(s)	Préservation de la dynamique fluviale		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N16Pi	
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables	- arasement d'enrochements - apports de matériaux sur certains secteurs à enjeu (graviers ou autres)	
Acteurs mobilisables	DDT58 EPLOire, Propriétaires riverains, Collectivités				
Acteurs cibles					
Programmation					
Priorité	<i>1</i>	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Variable selon le cahier des charges de l'opération			
Références et commentaires					
La réduction des contraintes sur l'espace de liberté du fleuve contribue à rétablir ou maintenir la dynamique fluviale et donc au maintien de la mosaïque de milieux qui lui est associée. Cet objectif de restauration et les actions qui en découlent relèvent en priorité des politiques de l'eau, et pourraient donc être portés en priorité dans le cadre du contrat territorial. Toute possibilité d'apporter un appui ou de construire des partenariats via l'animation et les outils Natura 2000 sera toutefois explorée					

Identifier les marges de manœuvre existantes concernant les modalités de gestion des barrages afin d'en réduire les impacts sur les habitats aquatiques ainsi que les milieux de bord de Loire					B1.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les contraintes sur la dynamique fluviale					
Enjeu(x) visé(s)	Préservation de la dynamique fluviale	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3260, 3130, 3270, 6210, 6120, 8230, 6430, 91E0*		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Autres animateurs de site ligériens				
Acteurs cibles	EP Loire, EDF				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement	1 réunion annuelle				
Références et commentaires					
Si les marges de manœuvre sont jusqu'à présent apparues réduites, il s'agira néanmoins de pérenniser le dialogue engagé dans le passé avec les gestionnaires et surtout de 1) l'alimenter en apportant des éléments d'éclairage sur les impacts constatés (cf. action C1.2.2) ; et 2) l'ouvrir à un cercle d'acteurs plus large, en mobilisant notamment les acteurs des autres sites Natura 2000 ligériens ainsi que les acteurs de l'eau (action C2.2.1)					

Mettre en place et animer un réseau de veille sur les secteurs préservés de la Jussie, en s'appuyant sur les propriétaires, usagers et gestionnaires du site					B2.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Prévenir l'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes					
Enjeu(x) visé(s)	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3260, 3130, 3270, 3130, 3150	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site (Priorité sur le Domaine public fluvial et sites préservés de la Jussie)				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	OFB, Fédérations de Pêche, AAPPMA, Collectivités, Associations de protection de l'environnement				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Cette action a été engagée durant la première période d'animation, sans que le réseau initié ne perdure dans le temps. Il est en effet nécessaire d'entretenir des relations étroites avec les acteurs membres du réseau pour les encourager à rester mobilisés, mener une veille active sur le terrain et surtout faire remonter les informations. La démarche peut se révéler particulièrement chronophage; néanmoins elle constitue un des leviers les plus efficaces dans la lutte contre les EEE. Elle pourrait dans un premier temps cibler uniquement les 9 sites actuellement préservés de la jussie.</p>					

Mettre en place un cadre permettant de réagir rapidement à la détection de nouvelles espèces exotiques envahissantes ou la colonisation de nouveaux sites (circuit de décision, cadre contractuel, spécifications techniques)					B2.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Reconquérir les milieux sensibles impactés par les EEE					
Enjeu(x) visé(s)	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3260, 3130, 3270, 3130, 3150	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	DDTs, OFB, Entreprises				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Une chaîne décisionnelle claire est un gage d'efficacité pour organiser une réponse rapide et appropriée lors de la détection d'une nouvelle EEE ou d'un nouveau foyer. Cette action, identifiée dans la stratégie nationale sur les EEE (objectif 4), vient donc en complément de l'action B2.2-2 pour en maximiser l'impact. Elle consiste notamment à définir clairement les rôles et responsabilités (le "qui fait quoi") entre les différents acteurs (animateurs Natura 2000, services de l'Etat, collectivités, propriétaires), mettre en place un cadre contractuel permettant de mobiliser rapidement des entreprises spécialisées pour des interventions, formaliser des spécifications techniques, etc...</p>					

Réaliser des opérations de lutte contre les EEE (y compris via des techniques alternatives à identifier dans le cadre de pilotes)					B2.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Reconquérir les milieux sensibles impactés par les EEE					
Enjeu(x) visé(s)	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3260, 3130, 3270, 3130, 3150, 91E0	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	N20P et R, F11	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - arrachage mécanique ou manuel d'espèces végétales envahissantes sur des secteurs peu infestés ou secteurs à gros enjeu - cerclage d'espèces ligneuses - écorçage (robinier, negundo, ailante...) - faucardage sur les espèces en milieu aquatique 	
Acteurs mobilisables	DDT, OFB, Entreprises CEN, Fédérations de pêche, AAPPMA, Associations de protection de l'environnement, Collectivités				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Cadre	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement	Variable selon le cahier des charges de l'opération				
Références et commentaires					
<p>Les opérations de lutte contre les EEE se révèlent souvent inefficaces bien que très coûteuses, voire potentiellement contreproductives (risque de dissémination, notamment de la Jussie). Aussi il conviendra d'identifier et évaluer très précisément les opportunités d'engager de telles opérations au regard de leur potentiel de réussite (liée par exemple à leur caractère innovant ou aux caractéristiques du site à traiter). Il conviendra notamment de prendre en compte les paramètres et recommandations de la note technique du MTES du 2 novembre 2018 relative à la mise en œuvre des opérations de lutte contre les EEE (http://www.especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2018/11/mtes_181102_note-technique-operations-de-lutte-eee-signé.pdf)</p> <p>Actions associant différents acteurs chaque année sur la Loire et arrachage de plantes pour lesquelles la lutte est assez facile (Balsamine de l'Himalaya).</p>					

Organiser ou participer à des opérations collectives de mise en valeur des pratiques agricoles favorables à la biodiversité					B3.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Accompagner le développement de pratiques visant la triple performance (environnementale, agronomique, économique)					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture Experts agronomes et naturalistes				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement		2 jours/an			
Références et commentaires					
Le concours Prairies fleuries organisé en 2017, 2018 et 2019 constitue une déclinaison de cette action					

Organiser des temps d'échanges (réunions, visites de terrain) permettant de relayer des retours d'expérience et des interventions d'experts pour favoriser le partage d'informations sur les bonnes pratiques agricoles					B3.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Accompagner le développement de pratiques visant la triple performance (environnementale, agronomique, économique)					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture Experts agronomes et naturalistes				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Cette action, déjà menée dans le cadre de la première période d'animation, pourra être renforcée à l'avenir (en fonction des moyens disponibles), notamment en co-construisant avec les acteurs (animateurs, chambres d'agriculture, exploitants) une programmation qui identifie les thématiques à aborder en priorité et les modalités permettant de maximiser la participation					

Produire et valoriser des guides/ fiches techniques sur les meilleures pratiques concernant la conduite de prairies, la gestion des haies, la gestion des francs bords, ...					B3.1-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Accompagner le développement de pratiques visant la triple performance (environnementale, agronomique, économique)					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture Experts agronomes et naturalistes				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		15 jours/guide			
Références et commentaires					
Cette action a donné lieu en 2019 à l'élaboration du guide "plantes indicatrices". Elle répond notamment à une demande exprimée par les exploitants agricoles de disposer d'outils permettant de mieux identifier les enjeux de biodiversité sur le site					

Renforcer l'offre de formations sur les pratiques agricoles favorables aux espèces et habitats naturels du site					B3.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Accompagner les exploitants dans l'amélioration continue de leurs pratiques					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Espaces agricoles				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		700 €/formation			
Références et commentaires					
Diverses formations ont été proposées en 2019 et 2020 avec une animation de la CA71 et du CEN Allier : "Haies et bocage, comment les entretenir?"; "Connaitre les bonnes pratiques en zone Natura 2000"; Formation "Auto-diagnostic de prairies" D'autres thématiques peuvent être identifiées: "Concilier Zones Humides et travaux hydrauliques" "Que peut on faire sur fossé, cours d'eau?", "Favoriser les auxiliaires de cultures" ou encore " Adaptation aux changements climatiques"					

Apporter des conseils de terrain pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la conduite de l'exploitation					B3.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Accompagner les exploitants dans l'amélioration continue de leurs pratiques					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur	
Secteurs d'application prioritaires	Espaces agricoles				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture, Associations				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé unitaire (à compléter)			
Références et commentaires					
L'accompagnement proposé aux agriculteurs vise à leur permettre de mieux identifier les enjeux de biodiversité et les marges de manœuvre dont ils disposent pour les intégrer dans leurs pratiques, en restant compatibles avec des objectifs de performance agronomiques et économiques. Il pourra comprendre notamment des diagnostics bocagers, des diagnostics prairies, des diagnostics zones humides.... Ceux-ci pourront être réalisés dans le cadre de l'animation; mais également par des réseaux complémentaires à Natura 2000 (ex: Réseau Bocag'haies, Programme Biodiversit'haies...), dont les dispositifs d'accompagnement devront être bien identifiés et largement relayés.					

Mobiliser les Mesures agro-environnementales ou tout futur dispositif issu de la PAC pour inciter et faciliter l'adoption de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité					B3.3-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Encourager et valoriser les contributions positives de l'agriculture à la biodiversité et l'environnement					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Espaces agricoles				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Contrats		Référence contrats	MAEC ou autres dispositifs agro-environnementaux ouverts sur le territoire	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	<ul style="list-style-type: none"> - limitation du chargement - réduction ou absence de fertilisation minérale - réduction ou absence de produits phytosanitaires - fauche tardive - maintien des surfaces en prairies permanentes, voire remise en herbe - plantation et entretien de haies et arbres isolés 	
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture, DDT				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Réglementation & pol. publiques
Coûts / dimensionnement		20 jours pour la rédaction, le dépôt et l'animation des deux PAEC			
Références et commentaires					
<p>L'objectif principal de la mesure est d'inciter les agriculteurs à contractualiser des mesures agro-environnementales et climatiques dans le but de conserver la diversité floristique des prairies naturelles, ainsi que de préserver les éléments du bocage supports de biodiversité (mares, haies, arbres isolés...). L'action vise en priorité le maintien des habitats naturels d'intérêt communautaire de prairies et fauche et de pelouses, mais participe également au maintien de grands ensembles prairiaux sur le site. Les actions à mettre en œuvre peuvent également participer à la résilience des systèmes prairiaux face aux changements climatiques.</p>					

Identifier et faciliter l'accès à tous les dispositifs permettant de valoriser les services que l'activité agricole, et en particulier la polyculture-élevage, peut rendre à la biodiversité et à l'environnement en général.					B3.3-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Encourager et valoriser les contributions positives de l'agriculture à la biodiversité et l'environnement					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Chambres d'agriculture AELB/ OFB, CDC Biodiversité				
Acteurs cibles	Exploitants agricoles				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Parmi ces services et dispositifs associées, on peut citer le paiement pour services environnementaux (cf. AAP lancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne fin 2019), la séquestration du carbone dans les sols (démarche 4 pour mille) , la compensation écologique (cf. CdC biodiversité)...					

Engager une démarche visant à signaler l'appartenance des communes au site Natura 2000 (création de logo, macarons sur panneaux en entrée de ville, etc.) ;					B4.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Améliorer la reconnaissance de la valeur patrimoniale du site					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	GIP Loire Itinérance, Réseau Natura 2000				
Acteurs cibles	Collectivités				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Cette action vise à sensibiliser aux enjeux de biodiversité autant qu'à renforcer l'adhésion au dispositif Natura 2000, afin de dynamiser la participation des acteurs à la gouvernance du site et à la mise en œuvre du DOCOB					

Développer et déployer des supports pédagogiques sur le site (panneaux éducatifs au niveau des voies d'accès et sites d'accueil du public, affiches/exposition dans les mairies et office de tourisme, dépliants)					B4.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Améliorer la reconnaissance de la valeur patrimoniale du site					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	GIP Loire Itinérance, Réseau Natura 2000, Acteurs du tourisme, Collectivités				
Acteurs cibles	Visiteurs du site				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		Coûts panneaux: 1500 €HT / unité			
Références et commentaires					
Cette action vise à sensibiliser aux enjeux de biodiversité autant qu'à renforcer l'adhésion au dispositif Natura 2000, afin de dynamiser la participation des acteurs à la gouvernance du site et à la mise en œuvre du DOCOB					

Initier et accompagner l'élaboration d'un schéma d'accessibilité du site en coordination avec les projets de développement touristique (démarches communales, GIP Loire Itinérance)					B4.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les dérangements et pressions liées à la fréquentation					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	GIP Loire Itinérance, DDT 58, Acteurs du tourisme, Collectivités, Associations, Propriétaires fonciers				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
La démarche Natura 2000 recherche la compatibilité entre la préservation des enjeux de biodiversité et le maintien des usages socio-économiques du territoire. Il est donc essentiel d'accompagner le développement de l'activité touristique du site, qui est à la fois directement lié à la valeur patrimoniale du site et susceptible de générer de nouvelles pressions. L'accessibilité à la Loire est un sujet d'autant plus sensible que la majorité des habitats d'intérêt communautaire se trouvent sur le DPF; et que les propriétaires riverains souhaitent éviter les nuisances parfois associées à la fréquentation. Cette action devra être engagée en partenariat étroit avec les acteurs du tourisme et du développement territorial					

Accompagner les projets d'aménagement des voies d'accès et sites d'accueil du public					B4.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les dérangements et pressions liées à la fréquentation					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	sans objet	
Secteurs d'application prioritaires	Ensemble du site				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	N24 Pi N26Pi	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	Fermeture ou aménagement d'accès, mise en place de supports d'information	
Acteurs mobilisables	DDT 58				
Acteurs cibles	GIP Loire Itinérance Acteurs du tourisme Collectivités Propriétaires				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
L'apport d'expertise permettra d'optimiser les projets d'aménagement et leur mise en œuvre vis à vis de la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Accompagner les projets d'aménagement, notamment des bords de Loire et de certains secteurs sensibles (dérangement d'espèces en période de reproduction, destruction d'habitats sensibles).					

Identifier les secteurs à enjeux (milieux sensibles ou habitats d'espèces patrimoniales) connaissant une fréquentation importante et mettre en place des mesures de réduction des dérangements					B4.2-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les dérangements et pressions liées à la fréquentation					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Sterne naine, Sterne Pierregarin, Oedicnème criard	
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial et ses accès				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	N24Pi N26Pi	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables	- pose de panneaux - aménagements paysagers - mise en défens de sites sensibles	
Acteurs mobilisables	DDT58, Associations de protection de l'environnement, Collectivités				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Cette action s'inscrit dans la recherche d'un équilibre entre les objectifs de protection des habitats et espèces sensibles; et de développement d'une accessibilité "à faible impact". Il devra être atteint au niveau global (avec potentiellement des sites plus facilement et largement ouverts au public et d'autres complètement protégés) et potentiellement modulé dans le temps (ex: en tenant compte des périodes les plus sensibles pour les espèces, des risques incendie, etc.)</p>					

Informers les professionnels du tourisme sur les enjeux du site et les impliquer dans les démarches de réduction des pressions (dérangements, risque incendie)					B4.2-4
<i>Objectif opérationnel</i> : Réduire les dérangements et pressions liées à la fréquentation					
Enjeu(x) visé(s)	Equilibre entre valorisation et préservation du site		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Associations, Collectivités				
Acteurs cibles	Acteurs du tourisme				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Expertise
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
La réduction des pressions/impacts liés à la fréquentation repose avant tout sur une communication efficace, pour laquelle les professionnels du tourisme constituent des relais incontournables.					

Capitaliser les informations pour actualiser, préciser et compléter la connaissance du site et de ses principaux enjeux : en particulier la localisation et l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire les plus sensibles (pelouses) et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire					C1.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Évaluer et suivre l'état des milieux et des espèces					
Enjeu(x) visé(s)	tous	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-		
Secteurs d'application prioritaires	ZSC				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Experts et associations naturalistes				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Il est nécessaire de disposer de connaissances robustes pour éclairer la définition des actions et l'évaluation de leur impact. Néanmoins, compte tenu de la taille du site et de la multiplicité des enjeux, il est essentiel de bien cibler et prioriser l'acquisition de données et la réalisation d'études. En particulier, l'actualisation de la cartographie des habitats poura n'être engagée que sur des secteurs connaissant des évolutions significatives					

Se doter d'un Observatoire permettant de suivre de la maille bocagère					C1.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Evaluer et suivre l'état des milieux et des espèces					
Enjeu(x) visé(s)	tous	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	Pie grièche écorcheur (haies) Pie grièche à tête rousse (gros arbres)		
Secteurs d'application prioritaires	Tronçons à dynamique active				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Experts et associations naturalistes				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
La connaissance du bocage est aujourd'hui trop parcellaire pour appréhender les tendances d'évolution et agir en conséquence. Il s'agira donc d'organiser la collecte et le traitement des données afin de disposer d'une vision plus claire et surtout facilement actualisable dans le temps.					

Réaliser les suivis nécessaires et capitaliser les données disponibles pour renseigner les indicateurs prévus par le DOCOB					C1.1-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Evaluer et suivre l'état des milieux et des espèces					
Enjeu(x) visé(s)	tous	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Experts et associations naturalistes				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement	cf. détails sur suivis				
Références et commentaires					
La liste des suivis envisagés est précisée par ailleurs.					

Capitaliser et exploiter les données permettant d'objectiver les tendances d'évolution de l'activité et des pratiques agricoles					C1.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Evaluer et suivre l'état des milieux et des espèces					
Enjeu(x) visé(s)	Maintien d'une agriculture favorable à la protection des milieux	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	6510		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Experts et associations naturalistes				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
L'activité agricole est un facteur essentiel de la richesse de la biodiversité du site. Il est à ce titre important de pouvoir suivre l'évolution de l'activité et des pratiques, par exemple au travers des indicateurs tels que la part des surfaces en culture, l'importance de l'irrigation, l'occupation des franc bords. Il s'agira pour cela de renforcer le partage des données avec les acteurs agricoles et entre départements, mais aussi, potentiellement, exploiter les données liées aux évaluations d'incidences; réaliser des enquêtes auprès des exploitants; etc...					

Etudier l'incidence des variations de niveau d'eau liés à la gestion des barrages sur le régime de la Loire et les implications pour les milieux et usages présents sur les francs bords					C1.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Améliorer la compréhension du site et ses facteurs d'influence					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver la dynamique fluviale	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3260, 3130, 3270		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Contrat territorial, EPLOire				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement	PM - 10000 €				
Références et commentaires					
cf. action B1.2.2					

Réaliser un diagnostic de la fonctionnalité des annexes hydrauliques et des possibilités/priorités de restauration					C1.2-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Améliorer la compréhension du site et ses facteurs d'influence					
Enjeu(x) visé(s)	Préserver les fonctionnalités écologiques des annexes hydrauliques		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	3130, 3150 Bouvière Mulette épaisse	
Secteurs d'application prioritaires	Annexes hydrauliques				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER Agence de l'eau Loire Bretagne		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Contrat territorial, Fédération de pêche				
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Connaissance
Coûts / dimensionnement		A compléter			
Références et commentaires					
Ce diagnostic devra être fait en lien avec la Fédération de pêche qui dispose d'une expertise importante sur le sujet; il devra permettre de mieux définir les critères de priorisation des annexes (au regard des habitats et espèces associés) ainsi que la nature des travaux de restauration à engager le cas échéant (ex: reconnexion à la Loire, gestion de la ripisylve). Les annexes hydrauliques qui s'assèchent précocement ou qui ont un aspect temporaire peuvent parfois être favorables à des espèces pionnières à forte capacité de dispersion telles que le Pélodyte ponctué ou la Crapaud calamite. Un état des lieux de l'existant doit donc être réalisé avant toute mise en œuvre d'un projet de restauration.					

Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les interventions réalisées ou financées dans le cadre de Natura 2000 (newsletter, mise à jour du site web, articles de presse, ...)					C2.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Communiquer pour faire connaître les enjeux de biodiversité et les actions menées sur le site					
Enjeu(x) visé(s)	tous		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Presse locale, Collectivités				
Acteurs cibles	Usagers et grand public				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		10000 €HT			
Références et commentaires					
L'élaboration de ce plan sera un préalable indispensable pour donner un fil directeur aux actions de communication afin d'en maximiser la pertinence et l'efficacité; et dimensionner adéquatement les moyens nécessaires. Il devra permettre de construire le lien aux acteurs indispensable pour faire de Natura 2000 une démarche plus territoriale et partenariale, et renforcer ainsi son impact.					

Préparer, mettre en œuvre et évaluer des opérations de communication "thématiques" sur les enjeux du site (ex: espèces exotiques envahissantes, fréquentation, adaptation au changement climatique, etc...)					C2.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Communiquer pour faire connaître les enjeux de biodiversité et les actions menées sur le site					
Enjeu(x) visé(s)	tous		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Associations environnementales				
Acteurs cibles	Grand public				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement		selon opérations			
Références et commentaires					
Ces opérations devront être conçues de manière à en maximiser la plus-value en termes de sensibilisation (type de publics touchés, effet d'entraînement vers des changements de pratiques, etc...) notamment en identifiant les acteurs relais susceptibles d'en maximiser la portée; ou de profiter de synergies avec d'autres événements ou démarches liées					

Accompagner les actions de communication du monde agricole concernant sa contribution à la préservation de la biodiversité : organisation d'événements, réalisation de supports (vidéo, etc..)					C2.1-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Communiquer pour faire connaître les enjeux de biodiversité et les actions menées sur le site					
Enjeu(x) visé(s)	tous	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-		
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Acteurs agricoles				
Acteurs cibles	Grand public				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Outils
Coûts / dimensionnement	3000 €HT par opération, 1 opération /an				
Références et commentaires					
Mettre en évidence le rôle important de l'agriculture (et surtout les exploitations de polyculture-élevage) pour la biodiversité peut contribuer à développer des liens plus productifs entre "monde agricole et "monde de l'environnement" ; et en faisant mieux (re)connaître la valeur de cette activité, permettre que la profession se sente plus soutenue, a minima dans l'opinion publique.					

Organiser des échanges, retours d'expériences et partenariats avec des acteurs d'autres territoires ligériens, français et européens présentant des enjeux similaires au site du Val de Loire bocager					C2.2-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Sensibiliser pour renforcer l'adhésion à la démarche					
Enjeu(x) visé(s)	tous		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Associations/réseaux				
Acteurs cibles	Collectivités Riverains				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement					
Références et commentaires					
De tels événements constituent des opportunités de sensibiliser (notamment des élus) mais également de renforcer l'expertise et enfin d'identifier des opportunités de partenariats et synergies.					

Organiser des chantiers participatifs pour restaurer ou mettre en valeur certains habitats du site					C2.2-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Sensibiliser pour renforcer l'adhésion à la démarche					
Enjeu(x) visé(s)	tous	Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-		
Secteurs d'application prioritaires	Domaine public fluvial				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation	Référence contrats	-		
Financements	Etat / FEADER	Actions contractualisables			
Acteurs mobilisables	Associations / réseaux				
Acteurs cibles	Collectivités Riverains				
Programmation					
Priorité	2	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Intervention de terrain
Coûts / dimensionnement	5 jours/an				
Références et commentaires					
<p>Ces actions donnent l'opportunité de faire le lien entre une approche "experte" de la biodiversité et des attentes et perceptions liées au cadre de vie, afin de faciliter la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du site.</p> <p>Différents chantiers pourront être organisés autour de thématiques telles que les espèces exotiques envahissantes ou le nettoyage des bords de Loire.</p>					

Organiser des événements de sensibilisation : interventions pédagogiques dans les établissements scolaires (ex: lycée agricole); sorties et conférences grand public ; etc...					C2.2-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Sensibiliser pour renforcer l'adhésion à la démarche					
Enjeu(x) visé(s)	tous		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables	Conseillers pédagogiques/Enseignants/Structures d'animation nature				
Acteurs cibles	Jeune public Etudiants				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Engagement d'acteurs
Coûts / dimensionnement		10-15 jours/an			
Références et commentaires					
Ces opérations pourront s'inscrire dans un calendrier pluriannuel afin d'assurer qu'elles touchent un public suffisamment large, notamment chez les plus jeunes, pour avoir un impact en termes d'évolution des mentalités.					

Organiser la programmation par période triennale					C3.1-1
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en place les modalités de pilotage efficaces					
Enjeu(x) visé(s)	-		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables					
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Pilotage
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
Une programmation à moyen terme est essentielle pour donner de la visibilité et de la lisibilité aux actions d'animation entreprises.					

Assurer le suivi, la coordination et le rapportage des actions					C3.1-2
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en place les modalités de pilotage efficaces					
Enjeu(x) visé(s)	-		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables					
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Au fil de l'eau	Levier mobilisé	Pilotage
Coûts / dimensionnement		Temps passé			
Références et commentaires					
<p>Cette action répond à une exigence d'efficacité dans les activités d'animation mais également de transparence sur ses réalisations et résultats. Un rapportage régulier et pédagogique est un facteur essentiel pour dynamiser la participation des acteurs à la gouvernance du dispositif</p>					

Réaliser l'évaluation des actions et de la mise en œuvre du DOCOB					C3.1-3
<i>Objectif opérationnel</i> : Mettre en place les modalités de pilotage efficaces					
Enjeu(x) visé(s)	-		Habitats / espèces d'intérêt communautaire	-	
Secteurs d'application prioritaires	Action non localisée				
Modalités de mise en œuvre					
Outil(s) Natura 2000	Animation		Référence contrats	-	
Financements	Etat / FEADER		Actions contractualisables		
Acteurs mobilisables					
Acteurs cibles	-				
Programmation					
Priorité	1	Type action	Programmable	Levier mobilisé	Pilotage
Coûts / dimensionnement	5 j/an 50000 €HT à l'issue de la période				
Références et commentaires					
Cette évaluation, réalisée en 2017/2018 pour la précédente période d'animation, vise à mettre en évidence les forces et faiblesses du dispositif mis en œuvre et à le faire évoluer le cas échéant, y compris pour répondre à de nouveaux enjeux émergents.					